Image not found or type unknown

Vente d'un bien immobilier

Par **Delorme florian**, le **19/09/2018** à **13:29**

Bonjour à tous,

Ma question est un peu particulière je possède un appartement depuis 2011 avec un prêt immobilier et je souhaite aujourd'hui faire un transfert de prêt pour acheter un autre logement seulement ma banque ne veut pas me faire ce transfert de prêt mais ma clairement dit qu'il était possible de le faire dans leur dos si la transaction se fait dans une autre banque!

Ma situation actuelle (chef d'entreprise de moins de 3 ans) ne me permet pas de solder mon prêt et d'en contracter un autre ensuite.

Es ce que je peux vraiment contourner la banque en ne risquant rien d'autre hormis des problèmes avec l'assurance qui se porte caution pour mon appartement actuel au cas ou je ne payerais plus mon prêt?

Merci beaucoup pour vos retours

Par **Visiteur**, le **20/09/2018** à **11:38**

Bonjour,
renseignez vous dans une autre banque pour savoir ? Non ? Si c'est possible ils vous le diront !

Par **Delorme florian**, le **20/09/2018** à **11:44**

Merci pour votre réponse c'est ce que je comptais faire mais seulement quelques banques pratiquent encore cette clause dans leurs contrats donc je pense que si je demandais à 10 banques différentes je n'aurais surement jamais la même réponse.
Je vais tenter quand même.
Merci encore

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés